

ÉTAT CIVIL 2025

Adieu

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| - Elisa BARGE | le 25 décembre 2024 |
| - Robert FAYET | le 30 janvier 2025 |
| - Charles William COLWILL | le 25 juillet 2025 |
| - Jeannine Simone SAUTEREAU | le 19 octobre 2025 |



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. C'est un nouveau mode de scrutin qui va s'appliquer dans les communes de moins de 1000 habitants. C'est donc un scrutin de liste, proportionnel à deux tours. Les listes doivent respecter la parité, c'est-à-dire être composées d'autant d'hommes que de femmes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. Les électeurs ne peuvent pas rayer un ou plusieurs noms ou changer leur ordre sur le bulletin, toute modification rendant le vote nul.

Pour être élu au premier tour, une liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans ce cas elle reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont distribués à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne aux listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés dont celle arrivée en première position. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour doit être organisé.

